



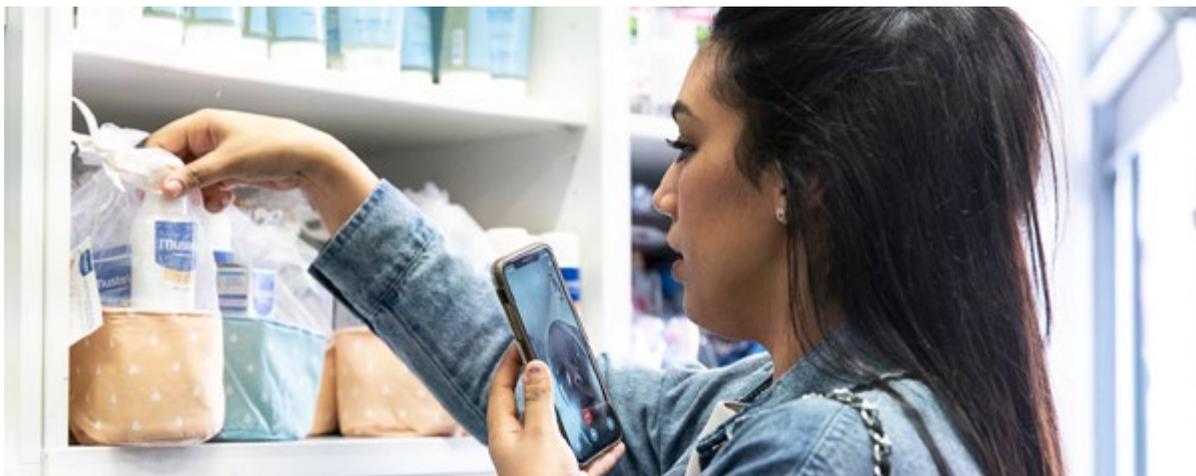
Rapport d'activité  
responsable

2020

  
L'AGENCE  
DU DON  
EN NATURE

Moins de gaspillage, plus de partage

# A propos de l'Agence du Don en Nature



©Gouvinsorell / Adlia

En 2008, Jacques-Etienne de T'Serclaes et un petit groupe de femmes et d'hommes venus de divers univers professionnels dressent un constat accablant : plus de 10% des français n'ont pas accès à tous les biens de première nécessité dont ils ont besoin alors que plus de 600 millions d'euros de produits invendus neufs sont détruits. Ils décident d'agir en associant lutte contre la précarité et lutte contre le gaspillage : l'Agence du Don en Nature était née.

Basée sur le principe simple d'une collecte de produits invendus auprès des entreprises et d'une redistribution à des associations de lutte contre la précarité et l'exclusion, elle a très vite trouvé sa place d'interface entre monde de l'entreprise et monde associatif. Elle a pu compter sur l'engagement et le dévouement de ses salariés et de ses bénévoles pour apporter un soutien progressivement devenu indispensable.

Elle a également su développer une expertise et un savoir-faire en matière de logistique et d'organisation avec peu d'équivalents en Europe. Aujourd'hui, alors que près de 10 millions de français sont en situation de précarité et que la crise sanitaire a durement frappé certaines populations déjà fragiles, la mission de l'Agence du Don en Nature est malheureusement plus que jamais nécessaire.

En 2020, ce sont 200 entreprises qui nous ont soutenu et nous ont permis de répondre aux besoins des 1 000 associations partenaires de l'Agence du Don en Nature.

Avec leur aide et à leurs côtés, chaque jour, l'Agence du Don en Nature conjugue solidarité et respect de l'environnement.

## Chiffres clés 2020



**88**  
départements



**32 M €**  
de valeur marchande  
redistribuée



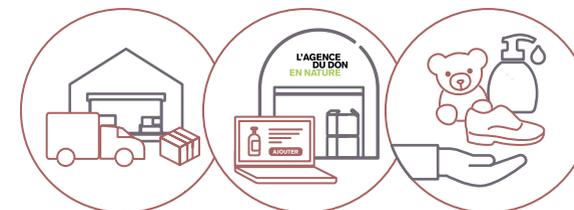
**+ de 5 000**  
commandes



**1 065**  
associations partenaires



**7 000 000**  
produits distribués



Les entreprises  
livrent leurs dons  
de produits

Le don  
est stocké  
et mis en ligne  
sur notre catalogue

Nous redistribuons  
les dons aux  
associations

# Edito

L'année 2020, c'est d'abord une déflagration sanitaire comme le monde n'en avait pas connu depuis longtemps. Comme beaucoup d'acteurs de la solidarité, l'Agence du Don en Nature a su trouver les ressources pour s'adapter et faire face à cette situation exceptionnelle. Cette crise sans précédent a également provoqué une crise économique et sociale à l'échelle de tout le territoire. Plus que jamais, notre action d'aide aux plus démunis par la redistribution de produits neufs de première nécessité est donc vitale.

Mais, dans un tableau bien sombre, un certain nombre de notes positives ont tout de même rythmé la vie de notre association. En février 2020 a démarré le fonctionnement de notre Entrepôt-Ecole, base logistique unique en son genre qui nous a permis d'améliorer notre efficacité opérationnelle tout en favorisant la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Mis à l'épreuve au plus fort de la crise sanitaire, il a été un outil essentiel pour le maintien de notre activité. C'est ce même mois de février que la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire a été publiée. En prohibant désormais la destruction des produits invendus, elle pourrait être un formidable levier de lutte contre la précarité en même temps qu'une étape décisive en matière de progrès environnemental. 2020 a également vu l'arrivée de nouveaux salariés et bénévoles qui ont rejoint une équipe toujours aussi soudée et engagée.

Ce sont ces femmes et ces hommes qui permettent chaque jour à l'Agence du Don en Nature de mener à bien ses missions et qui construisent le futur de notre association.

Car 2021 sera l'année de nombreux défis pour notre association. Développement de notre maillage territorial, diminution de l'impact carbone de notre activité, établissement de liens nouveaux avec des acteurs de la lutte contre le gaspillage, élargissement des publics accueillis sur l'Entrepôt-Ecole, reconnaissance formelle du principe de lutte contre la précarité non-alimentaire, sont autant de sujets qui figurent sur notre feuille de route pour cette nouvelle année. Nous ne pourrons mener à bien ces projets qu'avec le soutien et la confiance de nos donateurs et de nos partenaires. Ils ont formidablement répondu présents en 2020, nous les en remercions infiniment. Nous savons que nous pourrons à nouveau compter sur eux en 2021 pour réaliser l'unique ambition de l'Agence du Don en Nature : faire converger engagement social et engagement environnemental pour venir en aide à toutes celles et ceux qui en ont besoin.



Romain Canler  
Directeur Général



Christian Ringuet  
Président



©RobinPebail / De la Rue à la Scène

# L'Agence du Don en Nature face à la crise sanitaire

## Les chiffres clés de notre activité pendant la crise sanitaire de mars à décembre



**822**

associations  
partenaires ayant  
commandé



**161**

associations  
non partenaires  
ayant commandé



**186**

entreprises  
ayant fait des dons



**600 000 €**

de dons  
exceptionnels



**1 350 730**

masques  
distribués



**433 385**

gels hydro-alcooliques  
distribués



**615 000**

produits  
d'entretien distribués

Dès le début de la crise sanitaire en mars 2020, l'Agence du Don en Nature a répondu présente en permettant à des acteurs de l'aide sociale d'accéder à du matériel de protection tels que des gels hydroalcooliques ou des masques. Suite à la fermeture des écoles, des associations hébergeant des enfants nous ont sollicité afin d'obtenir des jeux et des fournitures pour que ces enfants ne restent pas inoccupés. Ce sont à la fois les personnes aidées par les associations, mais aussi les bénévoles et les salariés de ces associations que nous avons appuyés pendant cette période. Nous avons ainsi ouvert notre distribution à des acteurs non partenaires afin de répondre aux demandes urgentes venant de toute la France.



SOS@dno.fr



« Les associations de solidarité n'ont pas eu d'autre choix que de continuer leur mission pendant la crise sanitaire. Nous avons tout fait pour les soutenir en continuant à les approvisionner en dons grâce à la mobilisation exceptionnelle des entreprises. »

**Noémie Caponnetto Directrice pôle associations et adjointe à la direction générale de l'Agence du Don en Nature**



Dès le démarrage de la crise, les donateurs de l'Agence du Don en Nature ont témoigné de leur solidarité, en envoyant des camions entiers de produits d'hygiène, d'entretien, mais aussi des jeux pour les enfants.

Plusieurs entreprises et fondations nous ont également apporté leur soutien financier pour nous aider à acheminer au plus vite des produits de nécessité courante. Grâce à cette mobilisation sans faille, de nombreuses associations du réseau ont pu continuer à être approvisionnées pour fonctionner correctement.

« En ces temps de confinement, certaines femmes n'ont plus les ressources que leur procurait un travail souvent précaire. Nous pouvons, grâce aux shampoings, dentifrices et autres produits d'hygiène (notamment les serviettes périodiques, très onéreuses) reçus de l'Agence du Don en Nature leur éviter ces dépenses qui impactent leurs petits budgets. »

**Françoise Toutain, Directrice du Centre Flora Tristan, accueil pour les femmes victimes de violence**



**Tiphaine Hecketsweiler, Directrice de l'Engagement et des Communications Groupe, Vice-Présidente de la Fondation Suez**

« La crise COVID-19 et le confinement associé ont plongé de trop nombreuses personnes et familles dans la précarité. Au sein du Conseil d'Administration de la Fondation Suez, il nous est apparu évident de soutenir l'Agence du Don en Nature qui œuvre contre le gaspillage et la destruction des produits invendus non-alimentaires et pour l'accompagner dans son action étendue, en réponse à la hausse massive des besoins. Le professionnalisme et l'engagement de ses équipes, notamment dans la mise en œuvre des actions logistiques, ont permis de démultiplier les capacités d'urgence des associations durant cette crise. »



**Philippe Legrez, Délégué Général de la Fondation d'Entreprise Michelin**

« Venir en aide aux plus démunis, leur permettre d'accéder à des produits non-alimentaires de première nécessité est une action qu'il nous apparut indispensable de soutenir il y a déjà plusieurs années. C'est pour cela que notre Fondation d'Entreprise Michelin a tenu à renouveler récemment son soutien à l'Agence du Don en Nature pour trois ans car les démunis sont encore plus nombreux en période de crise sanitaire. »

« Les tenues de bloc ont pu, après quelques adaptations, nous servir de surblouse. Cela nous a permis d'équiper les professionnels durant le pic épidémique du Covid, alors même que nos fournisseurs habituels ne parvenaient plus à nous fournir en tenues à usage unique. »

**Rodolphe Lux, Directeur de l'EHPAD Résidence Arc-en-Ciel de l'Armée du Salut**



**Un grand MERCI à nos donateurs produits et financiers qui nous ont soutenu durant cette période difficile**



# Nos partenariats associatifs

## Activités des partenaires



**1 065**  
associations  
partenaires



**461**  
premiers contacts avec  
des associations non  
partenaires en 2020  
contre 261 en 2019

## Types de structures



**47 %**  
de centres  
d'hébergement



**21 %**  
d'épiceries sociales  
et solidaires



**8 %**  
de foyers  
d'enfants



**15 %**  
d'accueils  
de jour



**7 %**  
d'entreprises  
d'insertion



**2 %**  
autres

## Développement de notre partenariat avec le Groupe SOS

Partenariat initié en 2011, le Groupe SOS et l'Agence du Don en Nature continuent de collaborer afin de répondre aux besoins non alimentaires de ses établissements. L'accès aux produits permet de soutenir la structure dans son développement d'actions auprès de personnes précaires, souffrant d'addictions, en situation de handicap, sans-abri ou mal logées, LGBT+, migrantes, travailleuses du sexe ainsi que dans l'accueil et l'accompagnement des enfants et des adolescents en difficulté.

## Zoom sur notre 1 000<sup>ème</sup> partenaire : l'Accueil Montauriol

Créé en novembre 2018 à l'initiative d'un collectif de 11 associations du Tarn-et-Garonne, l'Accueil Montauriol gère un accueil de jour pour personnes sans abri, ouvert 365 jours par an. En 2020, 612 personnes ont été accueillies résultant en 11 692 passages. Elles ont bénéficié de repas, de services de blanchisserie, d'espaces de douche, d'une bagagerie et d'ateliers divers (français, jardinage...). Nous sommes très fiers de l'accueillir en tant que 1 000<sup>ème</sup> partenaire de l'Agence du Don en Nature.



Distribution de produits d'hygiène par l'association Une Famille Un Toit en Loire Atlantique

## Nos nouveaux partenaires



Et bien d'autres...

# Nos entreprises donatrices



©GovinSorel / Entrepôt-École Agence du Don en Nature

En 2020, nous avons étendu la gamme de produits à disposition des associations en fédérant des entreprises de tailles et de secteurs d'activité très variés. Parmi nos nouveaux partenaires, nous retrouvons des fabricants dans les secteurs du jouet, de l'entretien, de l'hygiène et de l'équipement de la maison.

Nos partenaires se sont engagés sur l'ensemble des projets que nous avons portés, que ce soit au niveau de la mise en place de l'Entrepôt-École, de la réalisation d'opérations de redistribution auprès de publics ciblés, de l'organisation d'ateliers pédagogiques ou encore du développement de nos outils numériques.

En dépit d'un contexte économique difficile et incertain, nos donateurs ont été au rendez-vous et nous ont permis de collecter le plus grand nombre de produits et de dons financiers enregistrés depuis la création de l'association. De nombreux partenaires ont franchi un cap dans la structuration de leur politique de don et le développement de leurs actions de solidarité en souhaitant nous associer à cette démarche. Nous nous en réjouissons !



©GovinSorel / Entrepôt-École Agence du Don en Nature

## Nos partenaires



**200**  
entreprises  
partenaires  
produits



**70**  
nouveaux  
donateurs  
produits



**30**  
mécènes  
financiers

## Nos dons



**400**  
propositions de dons  
de produits



**790 000 €**  
de dons collectés pour  
les projets de l'Agence  
du Don en Nature

## Nos nouveaux partenaires



Et bien d'autres...

# Rentrée Solidaire : réussir son année scolaire grâce à des produits de qualité



©CharlotteSchoupshe / La Vie au Grand Air

Bénéficier de fournitures de qualité est une condition essentielle pour que chaque enfant puisse mener une bonne scolarité. Néanmoins, ces dépenses peuvent peser lourdement sur le budget des familles en situation de précarité. En effet, en 2019, le coût moyen de la rentrée pour un élève de primaire était estimé à 200 euros et s'élevait à plus de 360 euros pour un enfant rentrant au collège. C'est pourquoi, comme tous les ans, nous avons choisi de mener notre opération de Rentrée Solidaire pour permettre aux enfants les plus démunis de s'équiper en fournitures scolaires. Nous avons ainsi récupéré du matériel scolaire comme des cartables, des trousse, des stylos ou des cahiers mais aussi des

vêtements et des chaussures puisqu'être bien habillé pour son premier jour d'école contribue également à la bonne intégration des enfants.

« Chaque année, les enfants accueillis par la Fondation bénéficient de l'opération « Rentrée Solidaire » de l'Agence du Don en Nature. Cahiers, stylos, cartables, tout est neuf, de qualité et avec souvent des designs bien plus originaux que ce que nous aurions pu leur acheter. Leur distribution, c'est un peu Noël avant Noël ! La joie de les recevoir se lit sur les visages des enfants. Merci à tous les partenaires qui permettent de rendre la rentrée festive. »

**Stéphanie Gruntz, Responsable des Partenariats à la Fondation la Vie au Grand Air Priorité Enfance**



**Mylène Surcin, Responsable Marketing Opérationnel Pilot**

« Travailler en partenariat avec l'Agence du Don en Nature nous a paru une évidence. Chaque année, nous offrons nos invendus à l'Agence du Don en Nature qui redistribue les stylos aux familles les plus démunies et fait le bonheur de nombreux enfants dans le besoin avant la rentrée des classes. Faire ce don c'est aussi agir contre l'exclusion et favoriser l'accès à l'apprentissage pour des centaines d'enfants. Et cela fait aussi partie de nos valeurs. Cette démarche de don est très simple pour l'entreprise. Les échanges sont très rapides, du transport des invendus aux démarches administratives, tout est simplifié. C'est pourquoi nous renouvelons chaque année notre confiance à ce partenaire. »



**170 000**  
produits  
redistribués



**162**  
associations  
participantes



**25 000**  
enfants  
bénéficiaires



**40**  
départements  
touchés

## Ils ont soutenu notre opération



# Hygiène pour Toutes : dire stop à la précarité menstruelle

Aujourd'hui, on comptabilise en France près de 4,7 millions de femmes en situation de précarité. Cette situation entraîne des problématiques particulières, notamment celles liées à la précarité menstruelle. 1,7 million de femmes se trouvent ainsi en difficulté pour pouvoir assurer leur hygiène menstruelle.

Au-delà de cet enjeu spécifique, les dépenses liées à l'hygiène en général représentent une part importante du budget de ces femmes. Avoir du savon, du shampoing, du dentifrice ou des protections hygiéniques est indispensable pour pouvoir vivre au quotidien mais aussi développer l'estime de soi-même.

Face à ce constat, l'Agence du Don en Nature, avec le soutien de la Région Île-de-France et du Ministère des Solidarités et de la Santé, distribue depuis octobre 2020 des kits d'hygiène et des protections périodiques. Après avoir été collectés au sein de notre Entrepot-Ecole, les produits ont ensuite été reconditionnés sous forme de kits par un ESAT avant d'être mis à disposition des associations partenaires sur le catalogue.

« Nous sommes fiers de préparer ces kits hygiène car on rend service à des personnes en grande difficulté. Merci de nous avoir fait confiance. »

**Djaâfar, Kevin, Aymen, Martine et Leila de l'ESAT ANRH**



©CharlotteSchouboer/De la Rue à la Scène



©RobinDjeballi/De la Rue à la Scène

« La Région s'est associée à l'Agence du Don en Nature afin de proposer une aide concrète permettant aux femmes d'avoir accès aux protections menstruelles et à des conditions d'hygiène décentes. Ce projet, qui repose sur une chaîne de solidarité, s'intègre pleinement dans la philosophie du programme Région solidaire, tant par l'engagement des entreprises donatrices aux côtés des bénévoles, que par la mobilisation des employés de l'ESAT qui confectionnent les kits. »



## Ils ont soutenu notre opération



10 000 kits



1 500 000 produits

# Noël Solidaire : des jouets pour tous les enfants



©Agence du Don en Nature / Mon Épicerie Nanterre

3 millions d'enfants vivent sous le seuil de pauvreté en France. Le contexte de crise et de flambée de la précarité que nous connaissons suite à la crise sanitaire rend essentiel, plus que jamais, de permettre à tous ces enfants de passer Noël dans des conditions dignes.

Avoir des jouets neufs et de qualité est indispensable non seulement pour le bon développement et l'éveil de l'enfant mais aussi pour ne pas l'isoler car chacun a le droit de passer un Noël « comme les autres ».

Chaque année, notre opération Noël Solidaire est l'occasion de mettre cela en pratique en collectant des jouets auprès de nos donateurs pour les redistribuer à nos associations partenaires afin que tous les enfants, quelles que soient leurs situations financières, puissent profiter des fêtes de fin d'année.



**Julien Pichot, Responsable 2<sup>nd</sup> vie du groupe Fnac Darty**

« En donnant nos invendus, nous contribuons à l'accès et à la démocratisation de la culture, du divertissement et du loisir pour tous et notamment des plus démunis. Nous sommes ravis de ce partenariat avec l'Agence du Don en Nature mis en place depuis 2019. L'Agence du Don en Nature est un partenaire qui permet la redistribution de nos invendus partout en France et en local, ce qui est important pour nous, afin qu'un maximum de familles puissent en bénéficier. Le groupe Fnac Darty a été heureux de contribuer au bonheur de milliers d'enfants notamment au travers du don de jeux et jouets que nous avons réalisé au profit de l'opération Noël Solidaire. »

 <b>150 000</b> produits redistribués	 <b>300</b> associations participantes
 <b>50 000</b> enfants bénéficiaires	 <b>61</b> départements touchés

« La période de Noël est celle où les enfants peuvent ressentir encore plus profondément les difficultés financières de leur famille. La distribution de cadeaux à l'épicerie est un bonheur pour les enfants comme pour les parents. C'est aussi une joie profonde pour les bénévoles de voir les parents se pencher sur leur enfant pour leur donner ce cadeau en geste d'amour. »

**François Soulage, Administrateur de Mon Épicerie, épicerie solidaire à Nanterre**

## Ils ont soutenu notre opération



# L'Agence du Don en Nature mobilise ses donateurs !

En 2020, l'Agence du Don en Nature a renforcé son offre d'actions RSE en travaillant avec ses entreprises partenaires sur des opérations innovantes pour engager clients et salariés autour d'actions solidaires.

## L'achat engagé

Pour une marque, le panier-partage, c'est donner la possibilité à ses clients de faire un don au profit d'une association au moment de leur achat en magasin ou en ligne. La marque peut également s'engager à reverser une partie du chiffre d'affaires réalisé sur la vente de ses produits ou à donner des produits à l'association selon les quantités vendues. C'est ce qu'ont fait nos partenaires Petit Bateau et Tajine Banane !

## Mobiliser sa communauté sur les réseaux sociaux

Le fabricant Gigamic a réalisé l'opération Facebook : « 1 commentaire = 1 jeu donné » qui a permis de collecter des milliers de jouets pour les enfants.

## Une cagnotte en ligne pour sensibiliser ses collaborateurs

Leyton a proposé à ses salariés de soutenir nos actions par un don à l'occasion de la troisième édition du Giving Tuesday. En bonus, l'entreprise a même doublé la somme collectée !

## Une collecte de produits au sein de son entreprise

Le groupe BNP Paribas Paris, installé dans la zone Paris Nord-Est (CIB, RISK, Conformité et Inspection Générale), a organisé l'opération « Back to school with a smile » pour la collecte de fournitures scolaires au bénéfice de plusieurs associations de notre réseau.



### Maxime Jacquier, Directeur Général Leyton France

« Notre partenariat avec l'Agence du Don en Nature est à la fois l'occasion de fédérer nos collaborateurs autour d'un projet qui a du sens à travers des collectes ou des événements de mobilisation et de sensibilisation (cagnotte Giving Tuesday, Course des Héros,...) mais aussi de faire le lien avec notre activité grâce à du mécénat de compétences ou le développement d'offres communes pour lutter contre la précarité. »



« Nos donateurs sont un maillon essentiel de la chaîne de collecte et de distribution de produits pour les plus démunis, et jouent un rôle clé face à nos enjeux sociétaux et environnementaux.

Contribuer à renforcer notre notoriété auprès de cette cible et encourager leur engagement à nos côtés est un défi passionnant ! »

**Jeremy Fretin, Directeur Développement et RSE de l'Agence du Don en Nature**



Collecte de fournitures scolaires auprès des salariés de BNP Paribas

# Vers une économie circulaire

La loi Anti-Gaspillage et Économie Circulaire (AGEC) du 10 février 2020 inscrit désormais la lutte contre le gaspillage et pour le réemploi solidaire comme des objectifs prioritaires. Le don de produits invendus devient ainsi une solution à privilégier pour les entreprises afin de réduire leur production de déchets.

C'est pourquoi, afin d'accompagner les entreprises au mieux dans ces changements majeurs, l'Agence du Don en Nature et Dons Solidaires ont conjointement produit un guide synthétique qui rappelle les principales dispositions de la loi AGECE en matière de don.

Retrouvez le guide du don  
sur notre site  
[internet.adnfrance.org](http://internet.adnfrance.org)



## Ce que la loi va changer :

La destruction, c'est à dire la mise en décharge et l'incinération, des produits non-alimentaires invendus sera interdite. Les entreprises devront désormais, dans le respect de la hiérarchie des modes de traitement (par ordre de priorité) :

- réemployer leurs produits invendus, notamment par le don des produits de première nécessité à des associations de lutte contre la précarité et des structures bénéficiant de l'agrément ESUS « Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale »
- les réutiliser
- les recycler



## Les produits concernés :

Tous les produits : l'hygiène, les cosmétiques, l'entretien du linge et de la maison, le textile dont les vêtements, le linge de maison (draps, couettes, oreillers, serviettes, etc.), les chaussures, les jeux et jouets, les produits de puériculture, les fournitures scolaires, les produits électriques, électroniques, électroménagers, les livres, les meubles, la literie et les objets de décoration, la vaisselle, les ustensiles de cuisine...



« Source de changements environnementaux et sociaux majeurs, la loi pour une économie circulaire est une opportunité pour les différents acteurs économiques et la société civile de se saisir de ces enjeux. En organisant la collecte et la distribution de produits invendus, les associations comme l'Agence du Don en Nature jouent un rôle essentiel pour l'économie circulaire. »

**François-Michel Lambert, Président de l'Institut de l'Économie Circulaire**



## Des avantages fiscaux :

Les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés pourront bénéficier d'une réduction à hauteur de 60 % du coût de revient des produits et des coûts logistiques associés à la réalisation du don.

# L'écosystème institutionnel de l'Agence du Don en Nature

L'Agence du Don en Nature a porté une attention particulière aux travaux préparatoires de la loi AGECE. De par son expertise sur les questions d'économie circulaire et en tant que partie prenante, elle a participé à l'élaboration des différents projets de texte d'application. Ce travail législatif a été l'occasion pour nous de structurer nos actions de plaidoyer afin de préserver l'esprit originel de solidarité dans lequel avait été formulée la loi AGECE. Au-delà de la loi, cette réflexion a aussi permis un premier pas vers la reconnaissance formelle du rôle et de la spécificité des associations de don.



« Notre activité de redistribution au sein de l'économie circulaire et les associations que nous accompagnons nous permettent de disposer d'une réelle expertise sur la question de l'anti-gaspillage, du don et de son impact sur les modes de vie des plus précaires. La question des privations matérielles est essentielle pour comprendre les mécanismes de la précarité et pouvoir mettre en place des politiques sociales adaptées. Permettre l'accès à un modèle de consommation similaire à celui que connaît la majorité de la population, c'est donner plus de résilience et plus de dignité aux ménages en difficulté en leur donnant le sentiment de retomber dans une situation de normalité. Nos actions de plaidoyer continueront dans ce sens, afin de promouvoir la distribution matérielle comme un amortisseur social. »

**Faudhil Moussi, Responsable financier et affaires publiques**

## Un réseau en extension :

Interface entre le monde associatif et le monde de l'entreprise, l'Agence du Don en Nature s'intègre dans un réseau dense qui lui permet de mobiliser des acteurs divers. En 2020, elle a ainsi participé à plusieurs fédérations ou groupements dont :

- L'Institut des Dirigeants d'Associations et de Fondations (IDAF)
- L'UNIOPSS
- L'Institut National de l'Economie Circulaire (INEC)

Elle a de plus élargi ses partenariats avec les acteurs publics en menant des opérations en collaboration avec le Ministère des Solidarités et de la Santé ou le Ministère de la Transition Ecologique.



Venue du président de l'Institut de l'Economie Circulaire François-Michel Lambert dans les locaux de l'Agence du Don en Nature



L'équipe de l'Agence du Don en Nature, la secrétaire d'Etat chargée de l'ESS Olivia Grégoire et la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et de l'Engagement Sarah El Haïry en visite à l'Œuvre Falret, centre d'hébergement et de réinsertion sociale

©GovinsSorel / Œuvre Falret

# Une année riche pour notre Entrepôt-Ecole



**2 100 m<sup>2</sup>**  
d'espace



**3**  
salariés  
sur place



**101**  
apprenants  
en 2020



**+ 80 %**  
de retour à l'emploi  
pour nos apprenants



**5 100**  
commandes expédiées  
(3 400 en 2019)



**12 000**  
palettes  
expédiées



**7 000 000**  
UVC commandées  
(5 000 000 à date en  
2019)



**10 000**  
palettes  
réceptionnées



**2 400**  
palettes  
en stock



**3 100**  
emplacements palette  
(dont 400 emplacements  
picking)



**2 700**  
références créées



**88**  
départements

L'inauguration de notre Entrepôt-Ecole en février 2020 a été l'occasion de développer plusieurs atouts. Nous offrons à nos entreprises partenaires plus de flexibilité dans notre capacité d'absorption des dons. Notre nouvel outil informatique de gestion d'entrepôt, le WMS (Warehouse Management System), est venu compléter notre système d'information et permet à l'équipe Supply Chain de réceptionner les dons et de préparer les commandes.

Cet outil efficace et solidaire permet une redistribution plus optimale à nos partenaires associatifs. Enfin, en offrant une formation aux métiers de la logistique à des personnes éloignées de l'emploi, il est aussi un projet RSE exemplaire.

« Je me rappellerai toujours de l'équipe présente à l'Entrepôt-École, de ce que j'ai pu apprendre ici : les gestes, les postures, comment faire une préparation de commandes... L'équipe est exceptionnelle. Ça m'a motivé. »  
**Christopher, apprenant à l'Entrepôt-Ecole**



©GovinSorel / Entrepôt-École Agence du Don en Nature

## Ils soutiennent notre projet





# L'Agence du Don en Nature en région



©GovinSorel

Richard Cohen, ambassadeur des Alpes Maritimes, fête ses 10 ans de bénévolat chez l'Agence du Don en Nature !

Les bénévoles ambassadeurs sont liés à la vie de l'Agence du Don en Nature depuis sa création. Ils sont des relais et des représentants sur le terrain et permettent de maintenir un lien avec les 1 065 associations partenaires et quelques entreprises donatrices.

Situés dans les métropoles ou en milieu rural, ils se déplacent tout au long de l'année dans leur département ou leur région afin d'effectuer des visites de terrain permettant de s'assurer de la bonne distribution des produits. Ils peuvent apporter des conseils et mettent également en relation les associations entre elles, lorsque c'est utile.

« J'ai découvert l'Agence du Don en Nature via un article de presse. Sa mission sociale a tout de suite semblé complémentaire à mes engagements au sein de la Banque Alimentaire, où je suis bénévole depuis plus de 10 ans. Accéder aux produits d'hygiène et à l'habillement participe à la bonne présentation de soi et est selon moi un élément aussi important que l'accès à des produits alimentaires. Quand je suis arrivé en France avec mes parents, nous avons eu la chance de rencontrer des personnes qui nous ont aidés. Depuis, je porte ce désir d'engagement et fais le maximum afin de le transmettre à mes enfants et à mes proches. L'engagement, c'est dans mon ADN ! »

**Richard Cohen, bénévole ambassadeur des Alpes Maritimes**



Bernard Dautricourt et Laurent Nguyen, ambassadeurs bénévoles de Haute-Garonne



Visioconférence avec les ambassadeurs et ambassadrices de l'Agence du Don en Nature

En 2020, en raison de la crise sanitaire, les ambassadeurs et ambassadrices de l'association ont effectué une partie du suivi à distance mais ils ont pu remonter toutes les demandes urgentes venant du terrain et n'ont jamais cessé leur activité. Certains d'entre eux sont plus spécialisés dans certains domaines : informatique, audit, communication... Ils apportent leurs compétences et leur motivation au service de l'association et sont un élément moteur dans son évolution.

### Les ateliers socio-esthétiques

La Fondation L'Oréal nous a, cette année encore, permis de réaliser 8 ateliers socio-esthétiques. Près de 60 personnes, accompagnées par nos partenaires associatifs, ont participé à ces ateliers contribuant à leur dignité, leur estime de soi, et leur offrant un moment de bien-être.



« Lorsqu'on voit arriver les participantes aux ateliers socio-esthétiques, elles sont parfois timides et ont du mal à communiquer entre elles. Dès le premier soin, elles commencent à se décontracter, à parler des soins qu'elles utilisent chez elles, s'échangent des conseils. La séance se termine dans la joie et la bonne humeur par un petit goûter et le mot de la fin : "Qu'est-ce que je me sens bien ! Merci à l'Agence du Don en Nature !" »

**Anne Turbot, Ambassadrice bénévole du Loiret**

### Impact Territoires, le rendez-vous des associations et des entreprises dans les territoires

Impact Territoires est un événement qui permet de mettre en relation des entreprises et des acteurs de l'ESS à un niveau local tout en leur présentant l'action de l'Agence du Don en Nature.

En 2019, 4 événements ont pu être organisés à Lyon, Marseille, Nancy et Strasbourg. La Covid-19 ayant perturbé l'organisation de ces événements, Impact Territoires s'est renouvelé sous format webinar. La première édition a eu lieu le 26 novembre 2020 : l'entreprise Petit Bateau et Les Petits Frères des Pauvres y ont apporté leurs témoignages sur le partenariat avec l'Agence du Don en Nature.



« Le mode d'action de l'Agence du Don en Nature, en circuit court, permet de répondre très directement aux besoins des précaires. C'est une manière de collecter de façon centralisée des produits neufs et de redistribuer sans intermédiaire, via des partenaires locaux de terrain. Cela m'a convaincu par son pragmatisme et sa rigueur. »

**Paul Mangin, Ambassadeur bénévole de Meurthe-et-Moselle**



©GovinSorel / La Vie au Grand Air

# Nos actualités 2021



## Vers une reconnaissance formelle de la précarité matérielle

Dans la continuité de notre travail sur la loi AGEF, nous poursuivons nos efforts vers une reconnaissance formelle de la précarité matérielle. En effet, la précarité ne peut pas être seulement mesurée de manière absolue, c'est-à-dire déterminée par un niveau de revenu en dessous duquel les besoins fondamentaux de l'individu ne sont pas satisfaits. Il est important de prendre en compte la notion de pauvreté relative que l'on mesure par une inégalité importante entre des individus d'une même société par rapport à un mode de vie considéré comme la norme. Cette précarité vue sous l'angle des conditions de vie permet selon nous d'avoir une appréhension plus qualitative de la pauvreté.



## Le développement de notre réseau de bénévoles

Nous visons en 2021 une couverture complète du territoire français métropolitain par nos bénévoles ambassadeurs. Cela nous permettra de dynamiser les partenariats dans les régions où nous sommes encore peu présents et de décentraliser nos relations avec les entreprises partenaires. Le développement de notre réseau de bénévoles implique pour nous de continuer à approfondir les animations à distance que nous avons déjà mises en place en 2020 : webinaires, formations par visio-conférence...



## Un transport plus vert

Il est essentiel d'intégrer l'impact environnemental des transports dans une stratégie de développement durable. Pour cela, nous avons rejoint le dispositif « Fret 21 » afin de nous engager à réduire l'ensemble de nos émissions. Ce dispositif inclut des actions diverses : optimisation des charges palettisées, réduction des trajets à vide, optimisation du positionnement des sites de stockage... Nous nous engageons ainsi à proposer des solutions plus vertes pour assurer la distribution de produits à nos partenaires.



## Top 50 de l'entrepreneuriat à impact social

En 2021, nous avons été lauréat du top 50 établi par Carenews dans la catégorie de la lutte contre l'exclusion.



## De nouveaux outils digitaux

Afin de proposer une utilisation toujours plus ergonomique, nous avons choisi de repenser nos outils digitaux. 2021 verra une refonte complète de notre site et de notre catalogue afin de proposer un espace plus personnalisé pour nos partenaires associatifs et nos entreprises donatrices.



## Transport gratuit pour nos partenaires

Grâce à la Fondation d'Entreprise Michelin, nous pourrions une nouvelle fois proposer du transport gratuit pour l'année à venir. Cette initiative sera proposée à l'échelle nationale.

# L'Entrepôt-Ecole en 2021 : des projets innovants et audacieux

Si notre projet d'Entrepôt-Ecole a prouvé être une réussite, nous continuerons à travailler sur plusieurs axes afin de continuer à en améliorer le fonctionnement.

Notre entrepôt n'est pas seulement un outil logistique mais aussi un moyen mis à disposition des centres de formation. Offrir une formation aux métiers de la logistique à des personnes éloignées de l'emploi est une de ses missions premières. Un de nos objectifs est donc de poursuivre cette mission sociale en stabilisant le nombre d'apprenants y travaillant. Parmi ces apprenants, nous avons la volonté de faciliter l'intégration de nouveaux profils : personnes en situation de handicap, seniors, migrants... Grâce à ces promotions mixtes, notre Entrepôt-Ecole deviendra une plateforme plus inclusive.

Pour cela, il est nécessaire de chercher à élargir nos partenariats avec des acteurs divers, qu'ils soient des entreprises, des écoles ou des institutions publiques. L'Entrepôt-Ecole a vocation à être un acteur de référence sur son territoire et à s'intégrer dans le tissu local. Ces collaborations permettront la mise en place de nouvelles solutions techniques pour répondre aux besoins des entreprises de traitement de leurs dons mais aussi pour échanger des bonnes pratiques et partager nos connaissances avec nos associations partenaires. Enfin, nous continuerons à apporter plus d'innovation à notre outil logistique. L'équipement de l'Entrepôt sera complété par le développement d'outils de mécanisation, de détection et de nouveaux logiciels informatiques. Cela permettra la mise en place d'outils de traçabilité

toujours plus performants, à la fois pour nos partenaires associatifs mais aussi pour nos entreprises donatrices. L'aspect écologique sera aussi intégré au cahier des charges de notre Entrepôt en cherchant à encourager le développement de services de transport plus durables notamment par une politique de massification des transports en environnement multimodal.



**Laurent Desprez, Directeur Pôle d'Excellence Régional Euralogistic**

*« Le pôle d'excellence régional Euralogistic a rencontré l'Agence du Don en*

*Nature à Paris vers 2016, grâce à une mise en relation initiale facilitée par l'Association Française de Supply Chain Management. Très rapidement, le Pôle Euralogistic avait pensé que l'association pouvait être un partenaire clef dans le dispositif innovant permettant de former et de qualifier les opérateurs en logistique afin de répondre à la demande de compétences des entreprises locales sur des métiers en tension (caristes, préparateurs de commandes, chefs d'équipes logistiques...). C'est ainsi que le projet d'Entrepôt-Ecole est né, réunissant entreprises, fournisseurs d'équipements logistiques et de systèmes d'information, fondations et acteurs publics... Un succès immédiat ! Que dire ? Si ce n'est souligner la qualité du partenariat tissé et l'exemplarité affichée de ce projet. »*



*« Nous sommes très fiers d'avoir remporté ce trophée car il met en lumière le travail accompli et la réussite d'un projet RSE exemplaire basé sur la collaboration avec nos partenaires. Être référent sur notre métier c'est avant tout devenir plus efficace pour soutenir nos associations partenaires venant en aide aux plus démunis et apporter également une solution concrète de traçabilité à nos entreprises donatrices. »*

**Sandrine Ruffet, Directrice Supply Chain de l'Agence du Don en Nature**

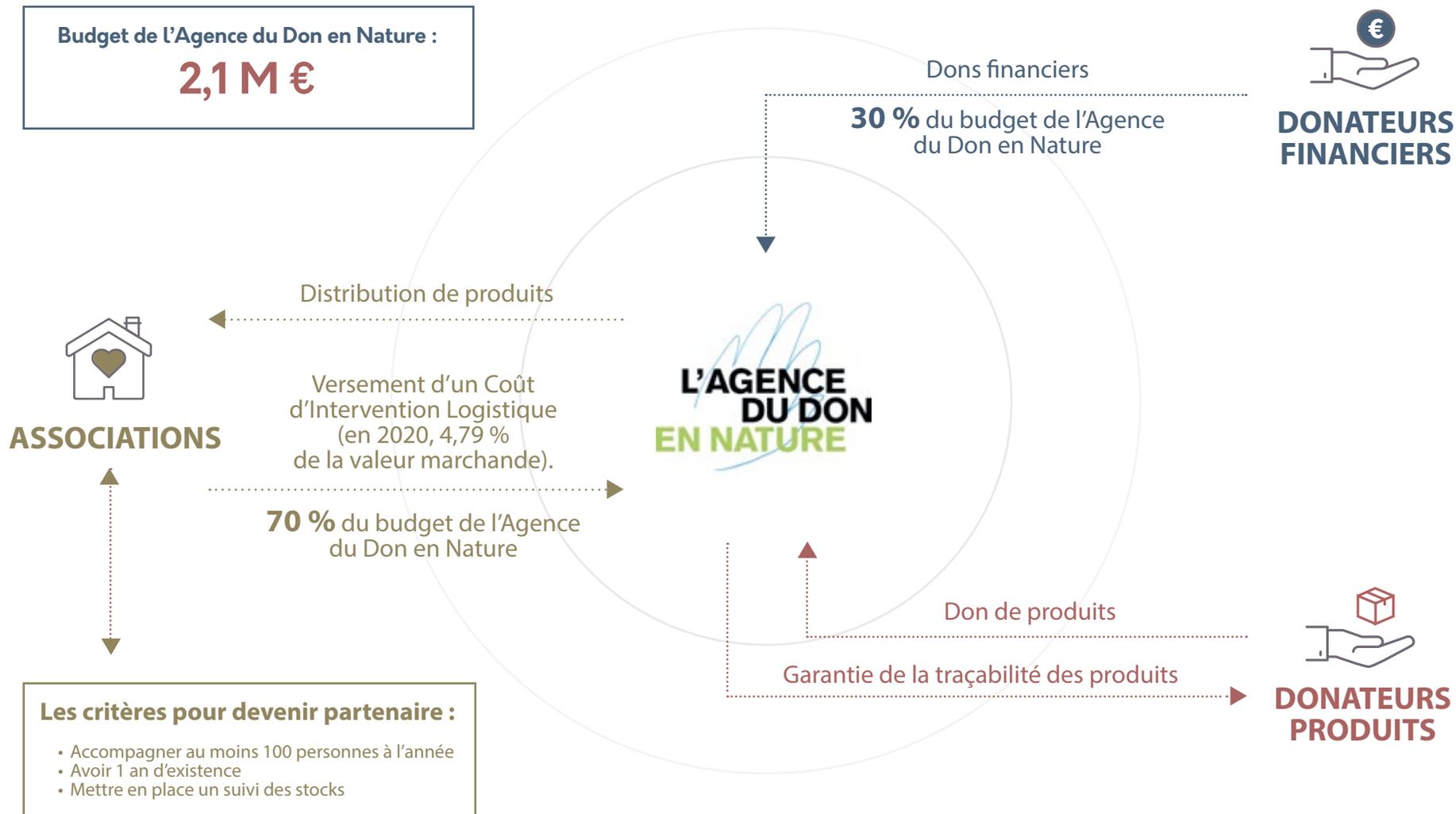


Sandrine et Laurent reçoivent le Prix Coup de Cœur 2021 des Rois de la Supply Chain

# La mécanique de l'Agence du Don en Nature

Budget de l'Agence du Don en Nature :

**2,1 M €**



## Les critères pour devenir partenaire :

- Accompagner au moins 100 personnes à l'année
- Avoir 1 an d'existence
- Mettre en place un suivi des stocks



L'AGENCE  
DU DON  
NATURE

# Notre équipe :

18 salariés engagés dans la lutte contre la précarité et le gaspillage !



Le conseil d'administration de l'Agence du Don en Nature est composé de 11 membres. 5 d'entre eux occupent des fonctions au sein du bureau. Le président de l'association est Christian Ringuet depuis 2017.

## Pôle administratif et financier



**Faudhil Moussi**  
Responsable Financier  
et Affaires Publiques



**Arlette Pierrone**  
Assistante de direction

## Pôle associations



**Noémie Caponnetto**  
Directrice pôle associations  
et adjointe à la direction  
générale



**Matthias Wandriessse**  
Chargé de projets



**Charles Broume**  
Chargé  
de mission



**Faustine Tiezzi**  
Chargée des  
partenariats associatifs

## Pôle donateurs



**Jérémy Fretin**  
Directeur développement  
et RSE



**Emeric Froidefond**  
Chargé des partenariats  
entreprises



**Morgane Caire**  
Chargée des relations entreprises,  
fondations et réseaux (stagiaire)



**Gabriela Ortiz**  
chargée de projets  
entreprises (stagiaire)

## Pôle Supply Chain



**Sandrine Ruffet**  
Directrice Supply Chain



**Mireille Charlot**  
Coordinatrice Supply Chain



**Nicolas Danhiez**  
Responsable  
d'Entrepôt-Ecole



**Cathy Lancelle**  
Cheffe d'équipe  
logistique adjointe

## Pôle communication



**Pauline Clatot**  
Chargée de communication



**Victoire Scherrer**  
Chargée de communication  
et plaidoyer

## Pôle IT



**Emily Barsanti**  
Responsable système  
d'information



**Léa Sarrazin**  
Assistante logistique siège  
(en apprentissage)



**Pauline Laurent**  
Assistante logistique  
Entrepôt-Ecole  
(en apprentissage)

# Merci à nos partenaires

## Nos partenaires financiers

- Amazon
- Bessé Ressources
- Crédit Municipal de Paris
- Eurazeo
- Fondation AG2R
- Fondation Anber
- Fondation Bettencourt-Schueller
- Fondation Caritas - Les Lémuriens
- Fondation de France
- Fondation EDF
- Fondation L'Oréal
- Fondation d'Entreprise Michelin
- Fondation Suez
- Fondation VINCI
- Fonds Le Maillon
- Leyton
- Ministère des Solidarités et de la Santé - Direction générale de la Cohésion Sociale
- Région Île-de-France
- Stonebox
- Showroom Privé
- Société Générale
- The Pokemon Society

## Nos partenaires associatifs au niveau national

- Action Enfance
- Apprentis d'Auteuil
- L'Arche en France
- Armée du Salut
- Chantier École Réseau National
- Cités Caritas
- Coallia
- Droit d'Enfance
- Enfant Présent
- FAGE - Le réseau AGORAÉ
- Forum Réfugiés
- France Horizon
- France Terre d'Asile
- Groupe SOS
- Habitat et Humanisme
- La Vie au Grand Air - Priorité Enfance
- Le Mouvement Emmaüs
- Mouvement du Nid France
- Oeuvre de Secours aux Enfants
- Petits Frères des Pauvres
- Réseau Cocagne
- Secours Catholique Caritas France
- Secours Islamique France
- Sos Villages d'Enfants France

## Mécènes de compétences

- Agence Siouxe
- Generix Group

## Nos principaux donateurs produits

- Bruneau
- Carrefour
- Cepovett
- Cultura
- Elba Moults
- Essity
- Fnac-Darty
- Groupe SEB
- Hanes
- Henkel
- Johnson & Johnson
- Kimberly-Clark
- Laboratoires Gilbert
- Leroy Merlin
- L'Oréal
- Mustela
- Norauto
- Nuxe
- Petit Bateau
- Pilot
- Procter & Gamble
- Raja
- Reckitt Benckiser
- SC Johnson
- Sephora



# L'AGENCE DU DON EN NATURE

Moins de gaspillage, plus de partage

[www.adnfrance.org](http://www.adnfrance.org)

